



Canadian Environmental
Assessment Agency

Agence canadienne
d'évaluation environnementale

President

Président

160 Elgin St., 22nd floor
Ottawa ON K1A 0H3

160, rue Elgin, 22^e étage
Ottawa ON K1A 0H3

Ms. Sylvie Létourneau
President
Kativik Environmental Advisory Committee
P.O. box 930
Kuujuuaq, Quebec
JOM 1C0

APR 24 2013

Dear Ms. Létourneau:

Thank you for your letter of February 11, 2013, regarding the environmental assessment of Hopes Advance Iron Mining Project (the Project).

With respect to the discrepancies found between the Project Descriptions provided by the proponent to the federal and provincial authorities, the Canadian Environmental Assessment Agency (the Agency) recognizes that, at this stage, information about a project is often preliminary and that projects are better defined from the moment proponents submit their impact assessment. Under the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012* (CEAA 2012), changes to the proposed project can be accommodated during the ongoing environmental assessment process.

We note your comments regarding various environmental assessment procedures that apply to the Project and the potential risk of confusion for the participants in the processes. To address these situations, the Agency is developing collaborative approaches with the various review bodies. The Agency and the Nunavik Marine Region Impact Review Board (NMRIRB) have already established cooperative ties where the Agency and NMRIRB will coordinate public consultation activities to promote the participation of the Nunavik Inuit. The Agency has also approached the Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs to discuss opportunities for coordinating assessment activities. In addition, the Agency also met the Mayor and people of Aupaluk to explain the environmental assessment process under CEAA 2012.

.../2



With respect to your comment regarding the federal procedure under the *James Bay and Northern Quebec Agreement* (JBNQA) for the Project, we are aware that the Provincial Administrator has submitted the Project Description to the provincial procedure under the JBNQA. As the components of the Project that are located within the territory to which section 23 of the JBNQA applies (in particular, the construction and operation of a mine) are primarily under provincial jurisdiction, I am satisfied that the federal procedure under section 23 of the JBNQA should not apply. Such an approach is consistent with the principle that there should generally be only one Administrator involved in the review of a project under section 23 of the JBNQA. This approach also meets your stated objective to simplify processes for projects review.

Yours sincerely,



Elaine Feldman



Canadian Environmental
Assessment Agency

Agence canadienne
d'évaluation environnementale

President

Président

160 Elgin St., 22nd floor
Ottawa ON K1A 0H3

160, rue Elgin, 22^e étage
Ottawa ON K1A 0H3

Madame Sylvie Létoumeau
Présidente
Comité consultatif de l'environnement Kativik
C. P. 930
Kuuujuaq (Québec) JOM 1C0

APR 24 2013

Madame,

Je vous remercie pour votre lettre du 11 février 2013 à propos de l'évaluation environnementale du projet de mine de fer Hopes Advance (le projet).

Au sujet des divergences entre les descriptions de projet transmises par le promoteur aux autorités fédérales et provinciales, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence) reconnaît qu'à cette étape, les renseignements relatifs à un projet sont souvent préliminaires et que les projets sont mieux définis à partir du moment où les promoteurs déposent leur étude d'impact. En vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)* (LCEE 2012), des modifications peuvent être apportées au projet pendant que le processus d'évaluation environnementale est en cours.

Nous prenons note de vos commentaires selon lesquels le nombre de procédures en matière d'évaluation environnementale applicables au projet risque d'entraîner de la confusion chez les participants aux processus. Pour faire face à ces situations, l'Agence met à la disposition des différents organismes d'examen plusieurs approches de collaboration. L'Agence et la Commission de la région marine du Nunavik chargée de l'examen des répercussions (CRMNER) ont déjà établi des liens de collaboration qui leur permettent de coordonner les activités de consultation publique pour favoriser la participation des Inuits du Nunavik. L'Agence a également communiqué avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour discuter des possibilités de coordonner les activités d'évaluation. En outre, l'Agence a rencontré le maire et la population d'Aupaluk pour leur expliquer le processus d'évaluation environnementale en vertu de la LCEE 2012.

.../2



En ce qui concerne votre commentaire sur la procédure fédérale prévue par la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) pour le projet, nous sommes au fait que l'administrateur provincial a soumis la description de projet à la procédure provinciale en vertu de la CBJNQ. Comme les composantes du projet situées sur le territoire visé par l'article 23 de la CBJNQ (la construction et l'exploitation d'une mine en particulier) relèvent principalement de la compétence provinciale, je suis convaincue que la procédure fédérale prescrite par l'article 23 de la CBJNQ ne devrait pas s'appliquer. Une telle approche est cohérente avec le principe qu'il ne devrait y avoir habituellement qu'un seul administrateur responsable de l'examen d'un projet conformément à l'article 23 de la CBJNQ. Cette approche respecte également l'objectif que vous citez, soit de simplifier les processus d'examen des projets.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Elaine Feldman

Comité consultatif
de l'environnement Kativik

Québec, le 24 février 2014

28/02/2014

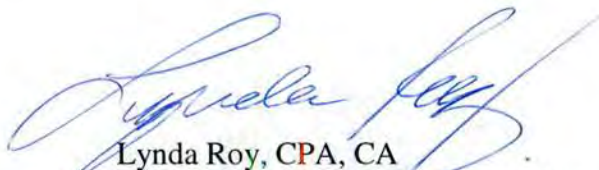
Monsieur Michael Barrett, président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Administration régionale Kativik
Case postale 930
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur le Président,

Au nom du sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Clément D'Astous, nous accusons réception de votre lettre reçue le 24 février 2014 concernant l'état actuel des stations radars abandonnées de la ligne Mid-Canada.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'analyse et de l'expertise régionales et au Centre de contrôle environnemental du Québec, monsieur Michel Rousseau, pour suite appropriée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Lynda Roy, CPA, CA
Directrice du bureau du sous-ministre



ᑲᑎᑲᑦ ᑲᑕᑎᑕᑦ ᑲᑕᑎᑎᑦ ᑲᑎᑎᑎᑦ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

Kuujuuaq, le 18 février 2014

Monsieur Clément D'Astous
Sous-ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec City QC G1R 5V7

OBJET : État actuel des stations radars abandonnées de la ligne Mid-Canada

Monsieur le Sous-Ministre,

Depuis plusieurs années, le Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK) discute de la problématique des stations radars de la ligne Mid-Canada situées au nord du 55^e parallèle. Ces stations ont été construites au milieu des années 1950 par le gouvernement fédéral et ont été exploitées par le ministère de la Défense nationale (MDN) jusqu'en 1965, après quoi elles ont été abandonnées.

À ce jour, deux phases de nettoyage de ces sites ont été réalisées et financées par les gouvernements du Québec et du Canada. Le 3 mai 2012, le CCEK a transmis à votre prédécesseur un avis intitulé *Avis relatif à la restauration complète des sites de la ligne « Mid-Canada » situés au Nunavik* (voir la pièce jointe) qui soulignait notamment la nécessité de réaliser une troisième phase pour restaurer complètement ces sites.

Depuis, le secrétariat du CCEK a contacté plusieurs fois la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de votre ministère pour s'informer de l'état d'avancement du dossier concernant la troisième phase du projet de nettoyage et de restauration des sites

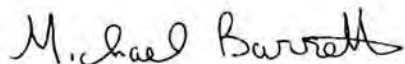
Secrétariat du CCEK
C. P. 930
Kuujuuaq QC J0M 1C0
Tél. : 819-964-2961, poste 2287
Fax : 819-964-0694
Courriel : bpatenaude@krg.ca

de la ligne Mid-Canada. Le secrétariat avait lors été informé que les services juridiques du MDDEFP étudiaient le dossier avec le gouvernement fédéral.

Pour le CCEK, la poursuite des travaux de nettoyage et de restauration des sites de la ligne Mid-Canada est primordiale pour assurer la sécurité des utilisateurs du territoire et pour limiter la contamination de l'environnement. D'ailleurs, les communautés ont demandé la restauration complète de ces sites. Par conséquent, le CCEK aimerait encourager des discussions avec l'Administration régionale Kativik, le MDDEFP et le MDN afin de favoriser la conclusion d'une entente entre les parties concernées pour la restauration complète des sites.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le président,



Michael Barrett

p.j.

c.c. M. Marc Desjardins, Directeur, Gestion des biens immobiliers, Ministère de la Défense nationale
M. Sandy Gordon, Directeur, Service des ressources renouvelables, de l'environnement, du territoire et des parcs, Administration régionale Kativik



ᑲᑎᑕᑦ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕ ᑕᑦᑎᑦᑎᑦᑕ
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Kativik Environmental Advisory Committee

February 18, 2014

Clément D'Astous
Deputy Minister
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Marie-Guyart Building, 30th Floor
675 René-Lévesque Blvd. East
Quebec City QC
G1R 5V7

SUBJECT: Current status of abandoned Mid-Canada Line radar stations

Dear Sir:

For several years, the Kativik Environmental Advisory Committee (KEAC) has been discussing the problem posed by Mid-Canada Line radar stations located north of the 55th parallel. These stations were constructed in the mid-1950s by the federal government and were operated by the Department of National Defence (DND) until 1965, after which time they were abandoned.

To date, two phases of clean-up have been carried out and funded by the governments of Québec and Canada. On May 3, 2012, the KEAC transmitted to your predecessor a brief regarding the complete restoration of the Mid-Canada Line sites in Nunavik that, in particular, underlined the need to carry out a third clean-up phase.

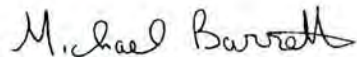
Since then, the KEAC secretariat has followed up on several occasions with your department's Regional Office of Analysis and Expertise in Abitibi-Témiscamingue and Nord-du-Québec to enquire about the current status of the third phase of the Mid-Canada Line clean-up and restoration project. The secretariat has been informed that the legal department of the Ministère du Développement durable, de

Office of the KEAC Secretariat
P.O. Box 930
Kuujuaq QC J0M 1C0
Tel.: 819-964-2961, ext. 2287
Fax: 819-964-0694
Email: bpatenaude@krg.ca

l'Environnement, de la Faune et des Parcs (sustainable development, environment, wildlife and parks, MDDEFP) is studying the matter with the federal government.

The KEAC considers it essential that the clean-up and rehabilitation of Mid-Canada Line radar stations be continued in order to ensure the safety of the territory's users and to limit environmental contamination. In addition, the communities have requested the complete rehabilitation of these sites. Therefore, the KEAC would like to encourage discussions with the Kativik Regional Government, the MDDEFP and the DND with a view to reaching an agreement concerning the complete rehabilitation of these sites.

Sincerely,



Michael Barrett
Chairperson

Att.

c.c. Mr. Marc Desjardins, Director, Real Property Management, Department of National Defence
Mr. Sandy Gordon, Director, Department of Renewable Resources, Environment, Lands and Parks, Kativik Regional Government

Le 20 janvier 2014

Monsieur Michael Barrett
Président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Case postale 930
Kuujuuaq, (QC) J0M 1C0

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

13/02/2014

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 17 janvier 2014 concernant les activités minières dans les terres de la catégorie 1 et les terres adjacentes.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'eau, de l'expertise et des évaluations environnementales, monsieur Jacques Dupont, pour suite appropriée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Clément D'Astous



Canadian Environmental
Assessment Agency

Agence canadienne
d'évaluation environnementale

President

Président

160 Elgin St., 22nd floor
Ottawa ON K1A 0H3

160, rue Elgin, 22^e étage
Ottawa ON K1A 0H3

JAN 27 2014

Mr. Michael Barrett
Chairperson
Kativik Environmental Advisory Committee
P.O. Box 930
Kuujuuaq, Quebec
JOM 1C0

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

03/02/2014

Dear Mr. Barrett:

Thank you for your letter of December 6, 2013, concerning the environmental assessment of the Hopes Advance Mine Project (the Project).

With respect to your question regarding the federal procedure under the *James Bay and Northern Quebec Agreement* (the Agreement), and as set out in my predecessor, Ms. Elaine Feldman's April 24, 2013 letter, (attached) the Project is located within the territory to which section 23 of the Agreement applies, and is primarily under provincial jurisdiction. For this reason, consistent with the principle that there should generally only be one Administrator involved in the review of a project, Ms. Feldman concluded that the federal procedure under section 23 should not apply.

I fully agree with the Kativik Environmental Advisory Committee on the importance of Inuit's involvement in the review of the Project and I understand the Inuit will be involved in the three review processes that apply to the Project. The Province of Quebec's review process for an environmental and social assessment, as set out in the Agreement, applies to the entire Project. In addition, being that the marine portion of the Project falls within the Nunavik Marine Region, the marine components of the Project are subject to the *Nunavik Inuit Land Claim Agreement* environmental and social evaluation process. This review process is led by the Nunavik Marine Region Impact Review Board. Finally, the Canadian Environmental Assessment Agency (the Agency) is also conducting an environmental assessment of the entire Project under the *Canadian Environmental Assessment Act, 2012* (CEAA 2012). The Inuit are and will continue to be duly consulted on all potential infringement on their rights under the Agreement and the *Nunavik Inuit Land Claims Agreement* as part of the CEAA 2012 environmental assessment.

.../2



The Agency has met with the Makivik to propose Inuit participation to the federal environmental assessment committee and has made funds available to the communities concerned by the Project, from its Participation Funding Program. In addition, the Agency has met with the Mayor and the people of Aupaluk to explain the environmental assessment process under CEEA 2012 and to invite them to participate in the process.

Taking into consideration these three impact assessment regimes, I am confident that the Inuit will be adequately involved. In terms of process efficiency, the Agency has established cooperative ties with the Nunavik Marine Region Impact Review Board to coordinate public consultation activities to promote the participation of the Inuit. The Agency has also approached the Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs to discuss opportunities for coordinating assessment activities with the Kativik Environmental Quality Commission. The support of the Kativik Environmental Advisory Committee to facilitate these discussions is welcome.

Sincerely,



Ron Hallman
Federal Administrator
James Bay and Northern
Quebec Agreement

Enclosure

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
Comité
de l'environnement Kativik
reçu le

03/02/2014

Québec, le 24 janvier 2014

Monsieur Michael Barrett, président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Administration régionale Kativik
Case postale 930
Kuujuuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur le Président,

Au nom du sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Clément D'Astous, nous accusons réception de votre lettre reçue le 24 janvier 2014 concernant les activités minières dans les terres de la catégorie 1 et les terres adjacentes.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'eau, de l'expertise et des évaluations environnementales, monsieur Jacques Dupont, pour suite appropriée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lynda Roy, CPA, CA
Directrice du bureau du sous-ministre



Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

03/02/2014

Québec, le 24 janvier 2014

Monsieur Michael Barrett, président
Comité consultatif de l'environnement Kativik
Administration régionale Kativik
Case postale 930
Kuujuaq (Québec) J0M 1C0

Monsieur le Président,

Au nom du sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, monsieur Clément D'Astous, nous accusons réception de votre lettre reçue le 24 janvier 2014 concernant les activités minières dans les terres de la catégorie I et les terres adjacentes.

Votre correspondance est transmise au bureau du sous-ministre adjoint à la Direction générale de l'eau, de l'expertise et des évaluations environnementales, monsieur Jacques Dupont, pour suite appropriée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Roy, CPA, CA
Directrice du bureau du sous-ministre



RÉGION MARINE d'EYYOU MARINE REGION

Conseil de gestion des ressources fauniques / Wildlife Board
Commission d'aménagement / Planning Commission
Commission chargée de l'examen des répercussions / Impact
Review Board

29 janvier 2014

M. Michael Barrett, Président
M. Benjamin Patenaude, Secrétaire exécutif
Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK)
Kativik Advisory Committee on the Environment (KACE)
C.P.930,
Kuujuuaq, Québec, J0M1C0

Objet : Symposium 2014 – région marine d'Eeyou

Cher collègue,

Le Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine d'Eeyou de concert avec la Commission d'aménagement et la Commission chargée de l'examen des répercussions ont convenu de tenir un Symposium les 25, 26 et 27 mars 2014 à Montréal sur le thème de la science, l'environnement et le savoir traditionnel de la région marine d'Eeyou.

Le Symposium sur la connaissance scientifique de l'environnement et le savoir traditionnel de la région marine d'Eeyou vise à fournir une plate-forme où une vue d'ensemble des résultats de la recherche scientifique et le savoir traditionnel peut être présenté et discuté dans une ambiance conviviale dans le but de définir un programme de recherche pour la région.

En tant qu'organisation intéressée par cette région, un représentant de votre Comité / Commission vous est cordialement invité à y assister.

Le programme du Symposium est présentement en train d'être développé avec l'appui logistique du réseau ArcticNet lequel regroupe les chercheurs d'une trentaine d'universités canadiennes et les gestionnaires de huit ministères fédéraux.

29 janvier 2014
Page 2

Nous vous invitons à consulter le site internet suivant afin de prendre connaissance du programme du symposium : www.arcticnetmeetings.ca/emrs2014. Une confirmation de la présence d'un représentant de votre organisation au symposium serait appréciée d'ici le 15 février 2014.

Vous êtes invités à vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription sur l'onglet Registration : <http://www.arcticnetmeetings.ca/EMRS2014/pages/registration.php>

Le symposium se tiendra à Montréal au Centre Sheraton, 1201, René-Levesque Ouest, H3B 2L7. Un bloc de chambre a été réservé pour cet événement au coût de \$ 155.00 par nuit. Chaque participant doit procéder à sa réservation en communiquant avec le service des réservations au 514-878-2000. Veuillez noter que sur l'onglet Venue il y a un formulaire spécifique pour réserver une chambre au Sheraton et que vous devez absolument mentionner le bloc de chambre 2014 EEYOU Marine Symposium lors de votre réservation pour bénéficier du taux négocié de \$155. Les chambres doivent être réservées avant le 25 février

Espérant vous y rencontrer, veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.



Roderick Pachano
Président du Conseil de gestion des ressources fauniques de la région d'Eeyou.



RÉGION MARINE d'EYYOU MARINE REGION

Conseil de gestion des ressources fauniques / Wildlife Board
Commission d'aménagement / Planning Commission
Commission chargée de l'examen des répercussions / Impact Review Board

January 29, 2014

Comité consultatif
de l'environnement Kativik
reçu le

07/02/2013

M. Michael Barrett, Président
M. Benjamin Patenaude, Secrétaire exécutif
Comité consultatif de l'environnement Kativik (CCEK)
Kativik Advisory Committee on the Environment (KACE)
C.P.930,
Kuujuaq, Québec, J0M1C0

Subject : Eeyou Marine Region Symposium 2014

Dear colleague,

The Eeyou Marine Region Wildlife Board in conjunction with the Planning Commission and the Impact Review Board agreed to hold a symposium on March 25, 26 and 27, 2014 on the theme: Science, the environment and the traditional knowledge of the Eeyou Marine Region.

The Symposium on scientific and traditional environmental knowledge (TEK) of the Eeyou Marine Region is aimed to provide a platform where a comprehensive overview of the results of scientific research and the TEK can be discussed and presented in a friendly environment with the aim to define a program of research for the area.

As an organization interested in this area, a representative of your Committee / Commission is cordially invited to attend.

The Symposium program is currently being developed with the logistical support of ArcticNet network, which brings together researchers from thirty Canadian universities and eight federal department managers.

We invite you to visit the following web site to become familiar with the program of the symposium: www.arcticnetmeetings.ca/emrs2014

A confirmation of your participation in the symposium would be appreciated by February 15, 2014.

January 29, 2014
Page two

The Symposium will be held at the Le Centre Sheraton Montreal Hotel, 1201 René-Levesque Ouest, H3B 2L7.

For your convenience, a block of rooms have been reserved for this event with a negotiated rate of \$ 155.00 per night. Each participant must make a reservation directly by contacting the hotel at 514-878-2000. When making your reservations, please mention the 2014 EEYOU Marine Symposium room block. Rooms must be booked by February 25, 2014.

Hoping to see you there.

Best regards,

A handwritten signature in blue ink that reads "Roderick Pachano". The signature is written in a cursive style with a large initial 'R'.

Roderick Pachano
Chairperson
Eeyou Marine Region Wildlife Board